

CRÉATION D'UNE "MAISON DE LA NAISSANCE" (MATERNITÉ) AU CRIPAL DE LOGOUALÉ



Côte d'Ivoire



Logoualé

Capitale Yamoussoukro

Capitale économique
Abidjan

Association d'Intérêt général
"Regards de femmes du pays de Liffré"
JO 1 avril 2006 page 1637 n°648
Regardsdefemmes35@wanadoo.fr
06 68 49 02 24 - 02 99 68 55 38
2 rue Laënnec 35340 LIFFRE – France
Josselyne Théaudin

CRÉATION D'UNE "MAISON DE LA NAISSANCE" (MATERNITÉ)
dans le cadre du projet de Santé Intégré
mise en œuvre à l'occasion de la réouverture du CRIPAL (centre rural d'initiative
aux pratiques agricoles de Logoualé) - Côte d'Ivoire

Sommaire

Présentation du Dossier

1/ Informations générales

- 1.1 Nom de l'organisation
- 1.2 Titre du projet
- 1.3 Pays et région de mise en œuvre
- 1.4 Date de démarrage du projet
- 1.5 Durée du projet
- 1.6 Objet et contexte du projet dans la programme global
 - 1.6.1 *Objet: La "Maison de la naissance"*
 - 1.6.2 *Contexte du projet dans le programme global*
- 1.7 Détail du projet la "Maison de la naissance"
 - 1.7.1 *Nombre et situation bénéficiaires du projet*
 - 1.7.2 *Objectifs général et spécifiques du projet*
 - 1.7.3 *Indicateurs et sources de vérification*
 - 1.7.4 *Résultats attendus*
 - 1.7.5 *Pérennité du projet*
 - 1.7.6 *Budget total*
 - 1.7.7 *Contribution sollicitée auprès de la Fondation*
 - 1.7.8 *Date d'éligibilité des dépenses*

Budget prévisionnel

2/ Evaluation du projet

- 2.1 Date de l'évaluation
- 2.2 Méthode et sources d'informations
- 2.3 Analyse de la situation rencontrée
- 2.4 Résultat de l'évaluation

3/ Présence de l'organisation dans le pays

- 3.1 Date de mise en œuvre de la première action
- 3.2 Autres projets en cours ou déjà menés

4/ Mise en œuvre du projet

- 4.1 Titre du projet
- 4.2 Localisation exacte du projet - Carte
- 4.3 Contexte social et médical
- 4.4 Date de démarrage du projet
- 4.5 Durée en mois du projet.
- 4.6 Bénéficiaires
- 4.7 Mode d'implication des bénéficiaires dans le projet (conception et mise en œuvre)

5. Risques et hypothèses

- 5.1 Conditions préalables
- 5.2 Sécurité
- 5.3 Hypothèses et analyses des risques liés au projet

6. Moyens de mise en œuvre du projet

6.1 Ressources humaines

6.1.1 Personnel national, nombre et statut

7. Pérennité du projet :

7.1 Durée du projet

7.2 Niveau de viabilité du projet

7.3 Stratégie de continuité du projet

8. Acceptation et reconnaissance du projet

8.1 Autorités locales et nationales

8.2 Présence d'un partenaire local

8.3 Rôle de ce partenaire local dans la pérennité du projet

9. Informations administratives

9.1 Nom de l'organisation

9.2 Adresse

9.3 Nom du représentant légal

9.4 Nom et qualité et coordonnées du responsable du projet sur le terrain de l'opération

Présentation synthétique du dossier

Création d'une "Maison de la naissance" dans le cadre d'un programme global mis en œuvre à l'occasion de la réouverture du CRIPAL (Lycée agricole). Ce programme global a un volet agricole, éducatif, commercial, sanitaire, sportif et culturel conçu par 53 coopératives agricoles de femmes et l'Association des matrones de la région de Logoualé, pays de Man à 570 km au nord-ouest d'Abidjan. Il est mis en œuvre sous leur responsabilité. Des partenaires Bretons, des organismes spécialisés, le Ministère de la Santé ivoirien et le Plan alimentaire mondial de l'ONU le soutiennent par des financements et des expertises.

*L'objectif est de **renforcer** la culture vivrière, assurer un meilleur équilibre alimentaire, **développer** l'éducation des filles et des femmes, les rendre plus autonomes par rapport à la grossesse, **diminuer** les maladies sexuellement transmissibles, dont le Sida en forte progression.*

La Maison de la naissance permettra un meilleur suivi gynécologique et de la grossesse, de meilleures conditions d'accouchement, moins de mortalité infantile et une meilleure santé des femmes.

*Ce programme vise à être pérenne et indépendant dès sa 2^{ème} année il répond aux objectifs du 3^{ème} millénaire de l'ONU : **l'autonomisation des femmes**
Son budget total est de 36 800 euros (24 180 000 francs CFA) dont 28 000 euros pour l'investissement et 8 800 euros pour les salaires de la première année.*

Ce programme fait appel au mécénat et à l'aide des Fondations.

CRÉATION D'UNE "MAISON DE LA NAISSANCE" (MATERNITÉ)
dans le cadre du projet de Santé Intégrée
mise en œuvre à l'occasion de la réouverture du CRIPAL (centre rural d'initiative
aux pratiques agricoles de Logoualé) - Côte d'Ivoire
- Appel au Mécénat -

Présentation du dossier

1/ Informations générales

1.1 Nom de l'organisation : Association "Regards de femmes du pays de Liffré" – Bretagne – France

1.2 Titre du projet : Création de "la Maison de la naissance" de Logoualé

1.3 Pays et région de mise en œuvre : Côte d'Ivoire dans la commune de Logoualé (Ouest du Pays région de Man). Région rurale.

1.4 Date de démarrage du projet : dernier semestre 2009

1.5 Durée du projet : 12 mois

1.6 Objet et contexte du projet dans le programme global

1.6.1 Objet : "La Maison de la naissance"

Création d'une "**Maison de la naissance**" pour aider, conseiller et soigner les femmes et les jeunes filles pour tout ce qui concerne la sphère gynécologique, la grossesse, l'accouchement, les préventions contre les maladies sexuellement transmissibles, l'information sur planning familial et l'équilibre alimentaire

Des soins gratuits pour celles qui ont été obligées de quitter leur village (suite au conflit de 2002-2003) et pour celles qui sont en grande difficulté économique. Les autres femmes de la région pourront aussi bénéficier, en échange d'une modique contribution, d'un service équipé pour pratiquer des analyses que nécessiterait leur état, dans les conditions d'hygiène requis par les standards internationaux, et animé par un personnel qualifié.

1.6.2 Contexte du projet dans le programme global

L'intitulé du programme global est : "**Programme Manioc/Attiéké - cultures maraîchères - Centre de santé intégré (de la naissance aux personnes âgées) – Sport- Bibliothèque**".

Ce programme a été imaginé par les femmes de Logoualé pendant le conflit ivoirien avec la journaliste Jeannette Badouel originaire de ce village, retenue par les combattants de la crise ivoirienne sur le secteur.

A l'époque la guerre a touché très fortement la région de Man dont le territoire est rural. Le CRIPAL ouvert en 2000 a été fermé et détérioré en 2002, ses cultures détruites. Les séquelles les plus graves du conflit sont le développement du SIDA, de la Tuberculose, de la prostitution, la destruction du potentiel agricole, la difficulté de scolarisation des filles et la nécessité de la ré-intégration des enfants soldats. Ce projet a pris forme en 2007, avec l'aide de Métissage Côte d'Ivoire. La volonté des femmes de Logoualé est d'assumer la responsabilité du programme aidé par les compétences, institutions locales et l'ONG Métissage soutenus par ses partenaires bretons et des Fondations. Ce programme répond totalement au souhait de l'ONU qui s'est donné comme objectif du 3ème millénaire : **l'autonomisation des femmes**

Le CRIPAL vient d'être réhabilité reprend ses activités de formation et met en œuvre le programme global cité plus haut. Sa part **Centre de santé intégré** est constitué de 3 éléments : la "**Maison de la naissance**", un "**Espace d'accueil de jour pour les personnes âgées**" et un "**Espace de psychomotricité**". L'hôpital de Bain de Bretagne, l'Association ELP (étudiants de Lyon en psychomotricité), la Clinique de la Sagesse de Rennes en sont aussi les parrains.

1.7 Détail du projet "**Maison de la naissance**"

1.7.1 Nombre et situation des bénéficiaires du projet :

Les filles et les femmes du secteur de Logoualé, réparties dans une cinquantaine de villages de la sous-préfecture de Logoualé doté d'environ 13000 habitants dont le village le plus éloigné est à 20km.

1.7.2 Objectifs général et spécifiques du projet :

Répondre aux besoins :

- d'amélioration des conditions de naissances et de grossesses,
- d'exigences sanitaires,
- d'éducation de base des femmes et des filles
- d'informations sur l'équilibre alimentaire.

Ceci en développant des programmes sanitaires, sociaux et éducatifs, à l'intention de la population féminine en particulier, du secteur de Logoualé. Les équipements publics de santé ont de grosses difficultés depuis la guerre et seule une aide extérieure peut améliorer la situation. Le Ministère de la Santé soutient l'initiative, les médecins et personnels de santé du secteur attendent d'urgence le matériel, on ne peut pas faire de césarienne ni de chirurgie actuellement.

Le centre de santé et sa "**Maison de la naissance**" du CRIPAL seront distant de 35 km de l'Hôpital public de Man avec lequel Centre de Santé pourra signer une convention. Aujourd'hui l'hôpital de Man ne dispose pas de l'équipement pour faire des césariennes,

Les possibilités de déplacements vers les villages de Logoualé sont assez compliquées ; compte tenu du mauvais état des routes, surtout en saisons pluvieuses (4 à 5 mois). En cas d'urgence, les femmes sont acheminées à pieds ou en taxis brousses qui ne sont pas réguliers, vers le dispensaire public de Logoualé qui, lui, manque cruellement de matériel ne dispose pas d'ambulance pour transférer les urgences vers les hôpitaux des villes environnantes. Les nombreuses femmes qui n'ont pas de moyens financiers pour bénéficier des soins hospitaliers, assez onéreux, accouchent chez elles, avec l'aide des matrones. Les conditions d'hygiène, pendant et après l'accouchement, représentent un réel danger pour la santé de la mère et de l'enfant.

La "**Maison de la naissance**" aura besoin très vite **d'une ambulance bien équipée**.

La région connaît de nombreux délestages en électricité. Un partenariat va être mis en place pour que soit conçue une meilleure autonomie énergétique du Centre de santé, dont la "**Maison de la naissance**" bénéficiera.

L'équipement de la "**Maison de la naissance**" est composé d'un bâtiment indépendant situé sur le territoire du CRIPAL (propriétaire de 10 ha de terrain) constituées des espaces suivants :

- d'une salle de soins,
- d'une salle d'accouchement,
- d'un bloc césarienne ,
- d'une salle pour les nouveaux nés
- d'une salle de repos post natal pour les mères,
- d'une salle d'accueil,
- d'un bureau du médecin,
- d'un bureau pour l'infirmière,
- d'un rangement,

- d'une cuisine,
- d'espaces sanitaires,
- de zones pour les déchets.

Le bâtiment sera construit en matériaux locaux sous la responsabilité des femmes et des techniciens de l'urbanisme (actuellement les femmes fabriquent des briques en terre argileuse), l'intérieur respectant les exigences sanitaires.

Le matériel médical et le mobilier seront fournis sous forme de dons ou par achat par les partenaires hôpitaux et associations de Bretagne qui soutiennent "la Maison de la naissance".

Une collaboration est prévue pour former les personnels de santé aux équipements lorsque cela sera nécessaire et des médecins seront en rapport avec les personnels de santé de Logoualé pour un échange d'expériences. Un accueil de stagiaires est prévu en France, mais il sera privilégié un déplacement des médecins et professionnels de santé des hôpitaux partenaires à Logoualé.

Mise en place d'une collaboration entre les Sages femmes et les matrones pour un échange de compétences, visant à aider la mise en place "de Maisons de naissance" en Bretagne. La "Maison de la naissance" a comme objectif de dé technisé l'accouchement autant que possible.

1.7.3 Indicateurs et sources de vérification : Le personnel médical est bien formé en Côte d'Ivoire, mais le complément nécessaire de formation sera fourni, après échanges, entre les personnels de santé. Comme sources de vérification ; il y aura des rapports d'activités, copies de presse, des images, des reportages et les partenaires financiers pourront faire des visites sur site, pendant la construction et après le démarrage du programme (dans des conditions à définir).

1.7.4 Résultats attendus :

Rendre les filles et les femmes plus autonomes au regard de la grossesse et les aider à parler de leurs problèmes gynécologiques. Diminuer les grossesses précoces et la prostitution.

Améliorer la santé des filles et des femmes, diminuer les maladies sexuellement transmissibles, organiser de meilleures conditions d'accouchement.

1.7.5 Pérennité du projet : le fait qu'un collectif de femmes issu des coopératives agricoles et de l'association des matrones (structures pérennes) porte ce projet localement, assure que les femmes seront vigilantes quant à l'avenir de la Maison de la naissance. Il sera naturellement pour elles un lieu de d'information et de formation. Cette action, comme dit plus haut, rentre dans le cadre des objectifs du 3^{ème} millénaire de l'ONU : rendre les femmes plus autonomes. Ce programme est aussi à re-situer dans le cadre global de la réouverture du CRIPAL, **centre vital du programme** et ses diverses composantes appelées à se soutenir les uns les autres car elles sont cohérentes. Le Ministère de la Santé donnera son agrément dès que "la Maison de la naissance" sera en fonctionnement. Voir le document ministériel annexé donnant son accord de principe au programme du Centre de Santé intégré au CRIPAL.

1.7.6 Budget total le la Maison de Santé en euros : 24 180 000 Francs CFA soit environ 36 800 euros

1.7.7 Contribution sollicitée auprès de divers mécènes, institutions, associations et privés

1.7.8 Date d'éligibilité des dépenses :2009

Budget prévisionnel

A - Construction de la "Maison de la naissance" et de ses 12 zones spécifiques

1) Maçonnerie + matériel + main d'œuvre pour la construction, fabrication des briques + achat de ciment + pose

Total : 6 000 000 Francs CFA (soit environ 9150 euros)

2) Charpente, tuiles, menuiserie + matériel + main d'œuvre + habillage des plafonds, murs et du sol avec des matériaux locaux adaptés

Total : 6 000 000 Francs CFA (soit environ 9150 euros)

3) aménagement intérieur, sanitaires, électricité et plomberie

Total 4 000 000 Francs CFA (soit environ 6100 euros)

4) équipements fixes et raccordement pour l'énergie, l'eau potable et usée, et conception pour l'évacuation des déchets

2 000 000 Francs CFA (soit environ 3000 euros)

5) aménagement des espaces extérieurs : local ambulance, jardins et cheminement

400 000 francs CFA (soit environ 600 euros)

Sous total : 18 400 000 Francs CFA (soit environ 28 000 euros)

B- Personnels et Fonctionnement pour la première année (ensuite "la Maison de la naissance" tendra très vite vers l'autonomie)

5 780 000 francs CFA (soit environ 8800 euros)

TOTAL Général :24 180 000 francs CFA (soit environ 36 800 euros)

2/ Evaluation du projet

2.1 Date de l'évaluation : mi parcours fin 2009 et juin 2010

2.2 Méthode et sources d'informations : différents rapports intermédiaires, conférences de presse, des reportages, photos et vidéo.

2.3 Analyse de la situation rencontrée : une réflexion s'est engagée entre les femmes de coopératives agricoles et les professionnels de santé du secteur depuis Août 2007. Un bilan définitif est prévu en janvier 2009 à Logoualé avec Métissage France, Regards de femmes, l'antenne Métissage Côte d'Ivoire, les professionnels de santé, les coopératives agricoles de femmes et l'association des matrones pour les préparatifs finaux au démarrage de la construction. Un container de matériel médical est prévu en avril 2009 et la mise en service progressive de la "Maison de la naissance" est prévue à partir de juillet 2009.

2.4 Résultat de l'évaluation : un rapport d'activités, les fiches techniques, les différents reportages (images –photos), copies de presse, le nombre de femmes formées, nombre de parcelles réalisées, le contenu et supports de cours serviront de résultats de l'évaluation.

3/ Présence de l'organisation dans le pays

L'Association Métissage dispose d'une représentativité légale en Côte d'Ivoire, une Convention de partenariat est signée entre Métissage et Regards de Femmes pays de Liffré pour le suivi du programme de "la Maison de la naissance" localement.

3.1 Date de mise en œuvre de la première action : en 2000 Métissage crée et ouvre le Centre de formation agro pastorale le CRIPAL à Logoualé en coopération avec les coopératives de femmes et les villageois. L'Etat de Côte d'Ivoire a attribué un agrément d'ouverture au CRIPAL. Le conflit de 2002 a contraint à la fermeture du CRIPAL qui a compté jusqu'à 1000 élèves, les bâtiments ont été détériorés et les cultures détruites. La paix revenue le CRIPAL a été reconstruit et va ré-ouvrir.

3.2 Autres projets en cours ou déjà menés :

A l'occasion de la réouverture du CRIPAL un programme "Manioc-Attiéké" a été programmé par les coopératives de femmes. Son objectif est de former des femmes sur les techniques d'agriculture durable qui a l'avantage d'outiller ces femmes des techniques qui leur permettront de produire beaucoup de manioc (culture vivrière) dans une même parcelle pendant plusieurs campagnes sans toutefois utiliser des intrants chimiques aux coûts élevés et néfastes à l'environnement. C'est ce manioc qui servira de matière première dans la fabrication de l'attiéké. La particularité du projet est le transfert de compétence des femmes du Sud d'Abidjan aux femmes de l'ouest ivoirien mais aussi la valorisation et la promotion de culture vivrière locale (le Manioc). Ces mêmes parcelles serviront aussi à des cultures maraîchères nécessaire en particulier au programme "cantines scolaires". Une demande de soutien au CIRAD (Centre international de recherche en agronomie pour le développement) de Montpellier est en cours d'instruction et obtient un regard très attentif. La Mairie de Thorigné Fouillard (Bretagne) vient d'accorder un avis favorable au programme "Manioc".

Depuis octobre 2008 ces mêmes coopératives de femmes ont été sollicitées pour fournir les cantines des établissements scolaires de la région de Logoualé et cela dans le but de préparer le départ du PAM (Programme alimentaire mondial). Métissage a été approché par le conseiller régional des cantines, appuyé par le PNUD, pour que les coopératives agricoles de femmes puissent prendre en main la gestion des cantines et préparer le départ de PAM du Pays. L'objectif est que les groupements de femmes puissent s'occuper de la gestion d'une cantine scolaire dans leur village et y apporter 25 % de leur culture vivrière ou maraîchère afin de donner une autogestion aux cantines scolaires qui ont jusque là eu l'appui matériel de PAM et du PNUD pendant la période de la guerre en Côte d'Ivoire. Une convention est en cours de signature entre Métissage, le Conseiller régional des Cantines agissant pour le compte de l'Etat ivoirien et ayant signé une convention avec le PAM et le PNUD.

Le CIRAD est aussi sollicité pour assurer la formation à l'équilibre alimentaire, l'une des missions prioritaires qu'il vient de se donner pour ses actions en Afrique de l'ouest.

- Mai à Décembre 2008, Métissage a bénéficié d'une subvention de 20 millions de francs CFA de la Fondation Orange Côte d'Ivoire Télécom (environ 30 000 euros) pour la réhabilitation des bâtiments du CRIPAL. La réhabilitation vient de se terminer et sera inauguré en janvier 2009.

- L'an 2000, Métissage a construit un centre de formation agricole « Le CRIPAL » à Logoualé sur une superficie de 12 hectares. Des dortoirs ont été construits également dans les années 1999 pour le CRIPAL.

-Plusieurs containers de matériels divers (médical, scolaires, agricoles, bureautique et de couture) ont été envoyés en Côte d'Ivoire par Métissage France en vu d'équiper des dispensaires, hôpitaux et centres de santé dans plusieurs région du Pays (région du Lac, le Nord, l'ouest et centre ouest).

4/ Mise en œuvre du projet

4.1 Titre du projet : Création de "la Maison de la naissance" de Logoualé.

4.2 Localisation exacte du projet: Commune de Logoualé dans la région des 18 Montagnes à l'ouest de la Côte d'Ivoire.

Logoualé est un village situé au cœur d'une région rurale à forte croissance démographique. La commune de Logoualé regroupe 57 villages. Les activités de la région sont basées sur l'agriculture. Un taux d'analphabétisme proche de 70 %, en particulier les filles et les femmes, est un frein fort au développement de la région. Elle est située à 570 km d'Abidjan et à 30 km de la Ville de Man. Le CRIPAL se trouve dans le quartier Zérégouiné.

4.3 Contexte social et médical

Les efforts engagés par l'Etat depuis 1996 dans le cadre du programme national sanitaire, visant à améliorer la santé des populations pour l'adéquation entre l'offre et la demande des services de santé, ont été annulés par la guerre ; et, du fait de la guerre, les ressources de l'Etat ont diminué, limitant celles allouées à la santé à seulement 7% du budget national. La couverture vaccinale reste cependant bonne et a permis l'éradication de plusieurs maladies endémiques.

La situation reste par contre assez alarmante s'agissant des IST et MST pour lesquelles la frange de la population la plus touchée est féminine. Il a été observé que 7% de la population ivoirienne est infectée en 2003, soit 570 000 personnes vivant avec le VIH, pour 47 000 décès par an. Ces chiffres sont en hausse et demeurent une préoccupation pour le Ministère de la lutte contre le SIDA, spécialement créé pour faire face au fléau.

Le coût des soins de santé et des médicaments, l'absence ou la vétusté du matériel médical et parfois le déficit en personnels soignants, conduisent les populations pauvres vers les thérapies naturelles et la médecine traditionnelle axée sur les plantes. Ces mêmes raisons expliquent le phénomène de plus en plus inquiétant des « pharmacies de rue », constituées par des vendeurs ambulants de médicaments souvent prohibés.

Le taux de croissance de la population est estimé en 2008 à 1.96%, celui des naissances à 34,26 pour 1000, le taux de décès à 14,65 pour 1000 et l'espérance de vie à 49 ans, dont 46 ans pour les hommes et 52 ans pour les femmes.

4.4 Date de démarrage prévue du projet : dernier semestre 2009.

4.5 Durée en mois du projet : 12 mois.

4.6 Bénéficiaires : les femmes et les jeunes filles.

4.7 Mode d'implication des bénéficiaires dans le projet (conception et mise en œuvre) :

- L'approche participative : la mise en œuvre des actions fait appel à une approche participative impliquant les femmes et le personnel de santé à toutes les étapes du processus (de la conception à l'évaluation). Cette méthode a l'avantage de permettre une réelle appropriation du projet par les bénéficiaires qui sont les femmes.
- La valorisation du savoir-faire local : la réalisation de ce projet s'appuiera à chaque fois sur le savoir-faire local pour éviter d'imposer des technologies non adaptées.
- La planification participative : une planification participative sera réalisée avec l'ensemble des participants (Antenne Métissage de Côte d'Ivoire – CRIPAL et des membres des différents groupements de femmes bénéficiaires et l'association de matrones) pour plus d'efficacité et de responsabilisation dans la mise en œuvre du projet.
- Renforcement des capacités : la mise en œuvre efficace du projet nécessite un ensemble de capacités organisationnelles, techniques et environnementales qui seront transmises par des échanges avec les partenaires du programme. Internet permettra les échanges entre les professionnels de santé de Logoualé et de Bretagne. Sont aussi prévus des stages et le déplacement des professionnels de santé bretons et autres partenaires à Logoualé.

5. Risques et hypothèses

5.1 Conditions préalables : la demande provient des coopératives de femmes elles même et n'a pas été suscitée par le porteur du projet. La motivation des femmes bénéficiaires est très importante car elles participent à toutes les étapes du programme. Le contenu des formations sur l'équilibre alimentaire, des formations médicales et les prestations de soins seront validés et évalués, par le Ministère de la Santé ivoirien et organismes compétents.

5.2 Sécurité : faire vérifier l'utilisation des médicaments et la bonne marche des équipements par des médecins partenaires. Faire établir un programme d'évacuation des déchets. Demander un bilan semestriel.

5.3 Hypothèses et analyses des risques liés au projet :

s'assurer que la formation et les prestations de soins soient de bonne qualité et adaptées au public bénéficiaire.

6. Moyens de mise en œuvre du projet

6.1 Ressources humaines : l'approche genre : en dehors des femmes, il s'agira ici d'impliquer aussi les hommes dans le projet pour aider les femmes à la réalisation du programme, aussi pour leur permettre de comprendre ce que font leurs femmes pour ne pas créer un esprit de suspicion.

6.1.1 Personnel local nombre de personnes et statut :

Prise en charge des salaires la première année de fonctionnement uniquement

- un médecin - chirurgien gynécologue
- une infirmière
- une sage-femme
- une laborantine
- une ambulancière
- personnels d'entretien

7. Pérennité du projet :

7.1 Durée du projet : 12 mois

7.2 Niveau de viabilité du projet : 3 raisons

-Ce programme accompagné, par l'association Regards de femmes du Pays de Liffré –Bretagne est conçu largement par des structures locales qui seront amenées à l'assumer seul la deuxième année.

-Ce programme se réalise à la demande des coopératives de femmes, de l'association des matrones, des autorités locales et nationales

-Leur souhait est d'en prendre, dès la deuxième année, la responsabilité pleine et entière financièrement.

7.3 Stratégie de continuité du projet :

La Maison de la naissance sera gérée par un collectif de personnes bénévoles qui auront la responsabilité d'embaucher le personnel et de le payer. Il est composé de :

- 1 directrice, 1 directrice adjointe
- 1 trésorière, 1 trésorier ou trésorière adjointe
- 1 secrétaire, 1 secrétaire adjoint (e)
- 1 commissaire aux comptes

1 homme peut être Commissaire aux comptes ou occuper un poste de Trésorier ou Secrétaire adjoint

Les structures locales suivantes sont sollicitées. :

- Les 53 coopératives agricoles de femmes de la région de Logoualé feront un champ communautaire de maraîchage au profit de la Maison de la naissance afin fournir une alimentation équilibrée
- Les coopératives de femmes et l'association des matrones ont mis en place un système d'adhésion annuelle par bénéficiaire pour accéder aux soins (méthodes expérimentées avant le conflit et qui marchait bien)
- Les chefs traditionnels des 53 villages donneront une participation forfaitaire laissée à leur initiative
- Une demande sera faite au Ministère de la Santé ivoirien de mise à disposition de personnel médical
- L'Antenne Métissage Côte d'Ivoire met à disposition gratuitement le terrain nécessaire au fonctionnement de la Maison de la naissance
- Une subvention sera demandée à la Mairie de Logoualé
- Association de la Jeunesse de Logoualé assurera l'entretien des espaces verts

8. Acceptation et reconnaissance du projet

8.1 Autorités locales et nationales : Arrêté gouvernemental N°26 et lettre du Ministère de la Santé ivoirienne.

8.2 Présence d'un partenaire local : Représentant local de l'antenne Métissage Côte d'Ivoire, Jean-Louis EHUA dans le pays.

8.3 Rôle de ce partenaire local dans la pérennité du projet : le suivi.

9. Informations administratives

9.1 Nom de l'organisation : Regards de femmes du pays de Liffré

9.3 Adresse : 2 rue Laënnec 35340 LIFFRE France: Regardsdefemmes@wanadoo.fr

9.4 Nom du représentant légal et responsable du projet au siège :
Théaudin Josselyne Présidente de l'association tél : 06 68 49 02 24 - jtheaudin@wanadoo.fr

9.5 Nom et qualité et coordonnées du responsable du projet sur le terrain de l'opération :
Jean Louis Ehua, Représentant de l'antenne Métissage - Côte d'ivoire / 01 BP 4004 Abidjan 01
Email : bureau.central@yahoo.fr Tél/ 00 225 47 92 10 65

Liffré le 6 janvier 2009
Josselyne Théaudin